

Maître d'ouvrage : HECTARE SA

Programme : Création d'un lotissement "Les Roselières" sur la commune de Vendres - Lot 2

Entreprise : Bouygues ES ; demeurant : 120, rue Georges Onslow - 34 070 Montpellier

SITUATION DE TRAVAUX N°2 DU 30/05/2023			CERTIFICAT D'AVANCEMENT DE TRAVAUX N°2	
Montant TOTAL MARCHE		31 782,10 €	Pour le paiement de la situation au profit de l'entreprise précitée; je soussigné, SARL OPALE, certifie que vu la situation du 30/05/23, il apparaît que l'ensemble des ouvrages exécutés et des fournitures faites s'élèvent à :	
Montant sous-traité HT		0,00 €		
SITUATION FINANCIERE			TRAVAUX	
<u>Certificats antérieurs HT</u>			Travaux cumulés HT	
			17 449,60 €	
N°	Date	Montant	Travaux supplémentaires HT	
1	30/05/2023	15 989,90 €	Avenants HT	
			Révision de prix HT	
			0,00 €	
			ENSEMBLE HT	
			17 449,60 €	
			A DEDUIRE	
AVANCE FORFAITAIRE HT		0,00 €	Situations précédentes HT	
			15 989,90 €	
Totaux certificats antérieurs HT		15 989,90 €	Remboursement avance HT	
Montant du présent certificat HT		1 459,70 €	0,00 €	
			MONTANT HT	
			1 459,70 €	
TOTAL A CE JOUR HT		17 449,60 €		
AVANCEMENT			APPROVISIONNEMENTS	
Marché global		54,90%	MONTANT HT	
			1 459,70 €	
Signature Maître d'Ouvrage			CERTIFICAT DE PAIEMENT N°2 établi le 30/05/2023	
			TOTAL HT	
			1 459,70 €	
			TVA 20,00%	
			291,94 €	
			TOTAL TTC	
			1 751,64 €	
			Retenue de garantie TTC (5%)	
			0,00 €	
			Caution bancaire	
			1 906,93 €	
			MONTANT TOTAL ACOMPTE	
			1 751,64 €	
			Paiement direct - Bouygues ES en TTC	
			1 751,64 €	
Signature Maître d'Œuvre				
OPALE				
CONSEIL ET INGENIERIE				
1, rue Alexandre Guiraud - 11 300 LIMOUX				
Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 34 74				
SIRET 484 913 793 00069				

**Donneur d'ordre**

Société
HECTARE SA
BP 30020
75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Facturé à

Société
HECTARE SA
BP 30020
75 RUE ZI LES PORTES DOMITIENNES
34740 VENDARGUES

Date de facture 30.05.2023
Nos références 11006219/848X.623L02
Vos réf. commande ND
HECTARE - VENDRES - ROSELIERES - Rx SECS
Opération VENDRES LOT LES ROSELIERES (HECTARE)
Demandeur Maxime NEYRAND
Rédacteur v.alltet@bouygues-es.com

Références à rappeler lors du règlement

Facture N° 1196164786
Donneur d'ordre HECTARE SA
Nos références 11006219/848X.623L02

N° d'identification TVA client FR24351338660
Client 159847/HECTARE SA

Devise : EUR

Facture N° 1196164786

Page 1 / 1

Vendres
Les Roselières
lot 2 Rx Secs

Situation 2

Prestation selon pages 1, 5, 8, 9, 10 de l'AE & Avancement validé Moe joints

Facture adressée mail à b.almarcha@opale-ingenierie.fr

Désignation	Quantité	Unité	Prix unitaire HT	Montant Hors Taxe
848X.623L02 / VENDRES LOT LES ROSELIERES (HECTARE)				
Situation 2	1,00	U	17.449,60	17.449,60
Situation antérieure	1,00	U	- 15.989,90	- 15.989,90

BASES	TAUX	TVA
1.459,70	20,00 %	291,94

Total HT	1.459,70
Total TVA	291,94
Total TTC	1.751,64

Date d'échéance : 31.07.2023

Mode de règlement : VIREMENT CLIENT

IBAN : FR76 3148 9000 1000 2216 4965 647 BIC: BSUIFRPP - Adresse d'envoi des chèques ou billets à ordre : Bouygues Energies & Services - Challenger SCT / ATL 11 - 1, avenue Eugène Freyssinet - Guyancourt - 78061 SAINT QUENTIN EN YVELINES CEDEX

Facture régie par nos conditions générales de vente, consultables sur <http://www.bouyguesenergieservices.com/conditions-generales-de-vente>.

Aucun escompte n'est pratiqué en cas de paiement anticipé. Pénalités de retard : marché privé, taux de refinancement BCE + 10%, sauf disposition contractuelle contraire / marché public, intérêt moratoire au taux prévu par la loi. Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement : 40 euros.

Facture validée par
nos services

OPALE**CONSEIL ET INGENIERIE**

1, rue Alexandre Guiraud - 11 300 LIMOUX

Tél : 04 68 69 20 01 - Fax : 09 70 19 34 74

SIRET 484 913 793 00069

120 Rue Georges Onslow - 34070 Montpellier
Tel : 04 67 91 78 78 Fax : 04 67 84 29 23

Bouygues Energies & Services - SAS au capital de 61 936 288€
1, avenue Eugène Freyssinet 78280 GUYANCOURT - France
775 664 873 RCS VERSAILLES - Siret 77566487304147
Code APE 4321 A - TVA Intracommunautaire FR 36 775 664 873

HECTARE

URBANISME DURABLE

Département de l'Hérault

VENDRES **« LES ROSELIÈRES »** **LOT N°2 : RESEAUX SECS**

AE

Acte d'Engagement



MAITRE D'OUVRAGE

75 Z.I. Les portes Domitiennes

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83



MAITRE D'OEUVRE

1, rue Alexandre Guiraud

11 300 LIMOUX

Tél : 04 68 69 20 01

BOUYGUES Énergies et Service S.A.S

45, rue de Saint Germain

11100 NARBONNE

Tél. : 04 13 64 78 78

775 664 873 RCS Versailles

Partie 2 : PARTIES CONTRACTANTES

ENTRE-LES SOUSSIGNES :

MAITRE D'OUVRAGE



HECTARE

75 Z.I. Les portes Domitiennes

BP 30020

34 741 VENDARGUES CEDEX

Tél : 04 67 79 84 83

Représenté par Monsieur Fabien VAISSET

ENTREPRISE TITULAIRE DU MARCHÉ



BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES

Lieudit Quatorze Nord

45, rue de Saint Germain

11 100 NARBONNE

Tél : 04 13 64 78 78

Représenté par Monsieur Christophe KLINGELSCHMITT

Partie 5 : PRIX

5.1 PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE

Le prix est ferme, global forfaitaire non révisable et non actualisable.

Les montants détaillés ci-dessous incluent l'ensemble des frais divers mentionnés dans le CCAP, et notamment tous les frais relatifs aux essais, plans d'assurance qualité, autocontrôles et contrôles techniques, à effectuer par l'application de la législation en vigueur et notamment de la loi 78-12 du 04/01/1978.

LOT 2 – RESEAUX SECS

MONTANT MARCHÉ BASE HT	31 782, 10 €
TVA 20 %.....	6 356, 42 €
MONTANT TTC	38 138, 52 €

Soit en toutes lettres TTC : trente-huit mille cent trente-huit euros et cinquante-deux centimes

5.2 DELAIS D'EXECUTION DES TRAVAUX

L'entreprise titulaire du présent marché s'engage à effectuer la totalité de ses travaux dans un délai global de **4 mois (dont 0,5 mois de préparation)** à compter de l'ordre de service de démarrage des travaux dont :

Lot 1 : 3 mois

Lot 2 : 1 mois

La date prévisionnelle de démarrage de travaux est fixée le **03 MARS 2023** pour une livraison des travaux le **03 JUILLET 2023**.

Ces délais partiels seront définis par OS ultérieurement à la signature du présent marché de travaux.

5.3 PENALITES DE RETARD

Si les travaux ne sont pas effectués et terminés dans les délais prévus, l'Entreprise titulaire du présent lot se verra appliquer les pénalités de retard conformément au C.C.A.P.

Il est ici rappelé que les pénalités de retard seront appliquées pour chaque phase de chantier, et pour chaque délai partiel.

5.4 FACTURES - SITUATIONS

Les situations mensuelles devront être présentées conformément au modèle délivré par le Maître d'Œuvre.

Les factures et situations mensuelles devront avoir l'adresse de facturation suivante :

SAS HECTARE
75 Z.I. Les portes Domitiennes
BP 30020
34 741 VENDARGUES CEDEX

Elles devront arriver chez le Maître d'œuvre **au plus tard le 25 du mois** qui les transmettra **au Maître d'ouvrage le 30 du mois** sans quoi elles seraient remises au mois M+1.

Le Maître d'œuvre transmettra les situations mensuelles validées par voie électronique à ces adresses électroniques (Email) :

➤ **comptabilite@hectare.fr**

et

➤ **fabien.vaisset@hectare.fr**

Les situations mensuelles devront indiquer le rappel des avancements précédents, ainsi que des travaux en plus ou en moins.

Les **travaux supplémentaires** devront faire l'objet d'un suivi tout particulier consignés dans un tableau de travaux en plus et en moins ; **les travaux supplémentaires devront toujours être validés par le maître d'ouvrage avant réalisation.**

Toute situation non conforme au présent document sera retournée à l'entreprise pour régularisation.

Le Maître d'œuvre, le pilote, et le maître d'ouvrage se réservent le droit de rectifier les situations. Le montant réglé sera alors le montant rectifié. Dans cette hypothèse, l'entreprise devra renvoyer au Maître d'Œuvre, une nouvelle situation tenant compte de ces rectifications afin que les pièces comptables soient en harmonie avec le règlement effectué.

Dans le cas contraire, la situation suivante se verrait bloquée jusqu'à totale régularisation de la situation précédente.

5.5 MODE DE REGLEMENT

Les situations seront payées par chèque ou virement bancaire à 60 jours à compter de la date d'émission de la facture si nous recevons la facture dans les délais précités dans l'article 5.4.

Les règlements aux entreprises seront effectués sous la forme ci-après :

- 5% sous forme de retenue de garantie.
- Cette retenue de garantie pourra être remplacée par une caution bancaire conformément au chapitre 3 du CCAP.

Fait en trois exemplaires.

FAIT à Narbonne, le 27/03/2023

L'ENTREPRISE



BOUYGUES Énergies et Service S.A.S
45, rue de Saint Germain
11100 NARBONNE
Tél. : 04 13 64 78 78
775 684 673 RCS Versailles

LE MAITRE D'OUVRAGE

HECTARE
URBANISME DURABLE

HECTARE
URBANISME DURABLE
3 avenue de la Coupe
11100 NARBONNE
04 68 33 01 02
SIREN 351 338 660

DATE D'EFFET DU MARCHÉ

A compter de la réception de l'ordre de service



L'innovation partagée



Société de Conseil et d'ingénierie

PÔLE INFRASTRUCTURE DE RÉSEAUX
SECTEUR HÉRAULT - AUDE - PYRÉNÉES-ORIENTALES

Garosud - 120 Rue Georges Onslow
34000 MONTPELLIER
Tél. +33 (0)4 67 91 78 78
Fax +33 (0)4 67 84 29 23

HECTARE
URBANISME DURABLE

Affaire suivie par Maxime NEYRAND

fait à Narbonne le
23 mai 2023

VENDRES - LES ROSELIÈRES -
Version optimisée avec nouvel
éclairage

Situation de travaux n°2

N°	DESIGNATION	U	Qté marché	Qté situ 2	PRIX UNIT	TOTAL Situ 2
1	TRAVAUX PREPARATOIRES					
	Reconnaissance des lieux et du sous sol	ens	1	1	302,60	302,60
	Démarches administratives	ens	1	1	201,70	201,70
	Implantation, piquetage	ens	1	1	127,40	127,40
	Etudes d'exécution	ens	1	1	637,00	637,00
	S/ TOTAL € HT					1 268,70
2	RESEAU ELECTRIQUES					
	Tranchée pour réseaux électriques	ml	80	80	30,00	2 400,00
	Cables BT 240	ml	40	40	34,50	1 380,00
	Cables BT 35	ml	40	40	9,70	388,00
	Coffrets de branchements REMBT	u	2	2	643,60	1 287,20
	Coffrets CIBE	u	3	3	189,90	569,70
	Murets techniques (non maçonnés)	u	5		1207,90	
	Raccordements	ens	1	1	364,90	364,90
	Essais et vérification	ens	1	1	547,40	547,40
	S/ TOTAL € HT					6 937,20
3	RESEAU TELECOM					
	Tranchée réseau téléphone	ml	115	115	30,00	3 450,00
	Fourreaux Ø 45 mm (2)	ml	55	55	6,90	379,50
	Fourreaux Ø 45 mm (5)	ml	60	60	11,80	708,00
	Chambre de tirage LoT	u			289,50	
	Chambre de tirage L1T	u				
	Chambre de tirage L2C	u	1	1	1101,80	1 101,80
	Chambre de tirage L2C sans fond	u	1	1	1196,00	1 196,00
	Essais aiguillage	ens	1	1	547,40	547,40
	S/ TOTAL € HT					7 382,70
4	ECLAIRAGE					
	Tranchée pour réseaux électriques	ml	35	35	30,00	1 050,00
	Fourreaux	ml	35	35	3,60	126,00

VENDRES - LES ROSELIÈRES - Version optimisée avec nouvel éclairage

Situation de travaux n°2

5	Cables et cablette	ml	50	50	13,70	685,00
	Appareillage 6m	u	3		1994,10	
	Raccordement	ens	1		364,90	
	Contrôles	ens	1		549,40	
	S/ TOTAL € HT					1 861,00
	DIVERS					
	Remise en état	ens	1		273,70	
	Réception et DOE	ens	1		1122,70	
	S/ TOTAL € HT					
TOTAL						17 449,60
Déduction situation précédente						15 989,90
MONTANT HT						1 459,70
TVA 20,0%						291,94
MONTANT TTC						1 751,64
Approuvé à Montpellier Charles MILLIAT Chef d'Agence			BON POUR ACCORD			
			Nom :			
			Date :			
			Signature :			